

# COLLOQUE INTERNATIONAL

## **REBÂTIR LA PLEINE SOUVERAINETÉ DU LIBAN**



**Vendredi 26 septembre 2025**



**09:00**



Université Toulouse - Capitole  
Amphithéâtre **E- MAURY** (Arsenal)

**Responsable scientifique :**

***Hiam MOUANES**, Maître de conférences  
de droit public, HDR*

Université Toulouse Capitole

Institut Maurice Hauriou



*Ce Colloque international s'étend sur une journée et abordera des points saillants inhérents à la reconstruction de l'Etat libanais et de ses Institutions et le recouvrement de la pleine et l'entière souveraineté du Liban.*

*En effet, le Liban tourne (définitivement ?) la page d'une guerre imposée à lui depuis le 8 octobre 2023 pour entamer une nouvelle page de son Histoire avec l'élection d'un nouveau président de la République, la désignation d'un Premier ministre et la constitution d'un Gouvernement, laissant tous les trois jaillir une sincère volonté de tout rebâtir et rendre sa dignité au peuple libanais et à ses Institutions. L'intention de ce Colloque, réunissant les meilleurs juristes et scientifiques, est de creuser et étudier d'une part les racines d'une double défaillance, interne (politique, sociale, sécuritaire, économique et juridictionnelle) et internationale (la sécurité aux frontières et la décision de la guerre et de la paix) de l'Etat libanais, et d'autre part les impératives réformes inhérentes au recouvrement de sa pleine et entière souveraineté. En introduction au Colloque une Conférence solennelle sera dédiée à « La souveraineté du Liban : leçons d'une histoire douloureuse et d'une géographie complexe » (intervention du juge Georges Okais).*

*C'est ainsi que sera abordée la question des résolutions de l'ONU (en l'occurrence les 1559, 1680 et 1701) dont l'application intégrale et inconditionnelle par l'Etat libanais conditionne la paix à ses frontières et sa souveraineté sécuritaire sur tout le territoire du Liban. Les problématiques institutionnelles internes, économiques, juridictionnelles et environnementales occuperont la plus grande partie du Colloque. Seront questionnés le vide présidentiel s'étendant du 22 octobre 2022 au 9 janvier 2025 (date de l'élection de Joseph Aoun président de la République), les défis d'une justice (judiciaire, administrative et constitutionnelle) neutre, indépendante et impartiale, l'impératif du respect de l'environnement et des règles urbanistiques dans le cadre de la « reconstruction matérielle » et enfin la souveraineté économique et budgétaire. En clôture du Colloque une Conférence solennelle sera dédiée à « La souveraineté économique et budgétaire du Liban » (intervention du Professeur Ghada Ayoub).*

# PROGRAMME

**8h30 : Accueil des participants**

**9h00 : Ouverture du Colloque**

- Hugues Kenfack, Professeur des Universités, *Président de l'Université Toulouse Capitole.*

- Mathieu Pomarède, Professeur des Universités, *Doyen de l'École de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole.*

- Mathieu Carpentier ou Vincent Dussart, Professeurs des Universités, *Directeurs de l'Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse Capitole.*

- Hiam Mouannès, MCF, HDR, *Vice-présidente honoraire de l'Université Toulouse Capitole et membre de l'Institut Maurice Hauriou.*

## *Les racines de la dégradation de l'Etat et les conditions de sa souveraineté internationale*

**Séance présidée par le juge Georges Okais**

**9h45 : Conférence solennelle** du juge Georges Okais, député et avocat au Barreau de Beyrouth : *La souveraineté du Liban: leçons d'une histoire douloureuse et d'une géographie complexe.*

**10h15 : Dr. Michel Chammai, Essayiste, L'entitativité libanaise : Le nouveau rôle du Liban dans la région.**

**10h35 : Dr. Amine Jules Iskandar, Historien et politiste, Les origines de la crise structurelle du Liban et les propositions de réforme de son régime politique.**

**10h55 : Colonel Laurent Attar-Bayrou, ancien casque bleu au Liban, Le rôle de la FINUL et l'accord de « cessez-le-feu » du 27 novembre 2024.**

**11h15 : Hiam Mouannès, MCF, HDR, Vice-présidente honoraire de l'Université Toulouse Capitole, La résolution 1701 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 11 août 2006, condition de la souveraineté du Liban à ses frontières et sur l'intégralité de son territoire.**

**Débat.**

**Pause déjeuner.**

***La défaillance des Institutions et les impératifs de la souveraineté interne du Liban***  
**Séance présidée par le Professeur Mathieu Carpentier**

**14h00** : Lara Boustany, Professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth et ancien Recteur de l'Université La Sagesse de Beyrouth, *Le Conseil constitutionnel libanais, garant de la Constitution.*

**14h20** : Nadi Abi Rached, Professeur associé, Université Saint-Joseph de Beyrouth, *La réforme de la justice administrative.*

**14h40** : Frédéric Rolin, Professeur agrégé des Universités, Université Saint-Joseph de Beyrouth, Directeur scientifique du Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, GRIDAUH), *Reconstruire le Liban : quel urbanisme et quel environnement ?.*

**15h00** : **Conférence solennelle** du Professeur Ghada Ayoub, Université Saint-Joseph de Beyrouth et député de la Nation libanaise, *La souveraineté économique et budgétaire du Liban.*

**Débat.**

**Clôture du Colloque.**

